

# Participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille

Marie Rhéaume

## ▼ Résumé

Marie Rhéaume, directrice générale du Conseil de la famille et de l'enfance, présente ici un compte rendu d'un projet de recherche consacré à la participation de familles immigrantes aux organismes communautaires Famille (OCF) au Québec et au cadre créé pour les y accueillir. Les informations ont été recueillies au moyen d'un sondage auprès d'organismes communautaires Famille, suivi d'entrevues avec des intervenants et des participantes au sein de cinq OCF sélectionnés. Des mères provenant de familles québécoises de souche et des mères provenant de familles nouvellement arrivées au Québec ont été interrogées sur leur expérience des OCF. On retrouve des familles immigrantes dans les OCF dans presque toutes les régions de la province, pas uniquement à Montréal. Elles sont attirées par l'ouverture de ces organismes communautaires. En outre, ces populations sont souvent identifiées comme étant vulnérables et sont invitées par les services sociaux à participer aux programmes d'un OCF, bien que les intervenants communautaires soulignent une certaine contradiction entre les principes du soutien à la famille et le ciblage des familles. Les cafés-rencontres et les autres activités d'un OCF permettent aux mères immigrantes d'apprendre le fonctionnement de la société québécoise en général et de savoir trouver des ressources dans leur quartier en particulier. Leurs enfants profitent également de l'occasion d'améliorer leur maîtrise du français en préparation à l'entrée scolaire. À cause des différences culturelles en matière de pratiques parentales, les familles immigrantes participent moins aux activités d'éducation parentale. La question de la langue parlée au cours des activités peut s'avérer délicate, tout comme peut l'être le port du voile. Les OCF ont tendance à traiter les questions relatives à la diversité au cas par cas. En général, il y a peu de liens entre les OCF et les organismes communautaires qui répondent aux besoins des personnes réfugiées et immigrantes (OCI). Le projet de recherche a relevé plusieurs enjeux qui séparent les mères immigrantes des mères québécoises de souche, mais dans l'ensemble cette étude brosse un portrait positif de l'expérience des OCF. Les valeurs qui sous-tendent l'œuvre de ces organismes communautaires, notamment le climat de respect, permettent de bâtir des ponts entre les deux groupes. Dans le cas d'un grand nombre de participantes, le premier contact soutenu avec une personne de l'autre groupe se produit dans un OCF. Ces relations reposent sur l'expérience commune de parentalité et sur le besoin de briser l'isolement souvent ressenti par le parent à la maison. En participant aux activités d'un OCF, tous ont la possibilité d'échanger sur leur vécu et d'apprendre au contact des autres. De plus, les OCF atténuent les obstacles à la pleine participation des familles immigrantes à leur pays d'adoption, surtout en ce qui concerne leurs enfants. Toutefois, les OCF ne reçoivent pas toujours un financement adéquat qui leur permettrait de répondre aux besoins des familles immigrantes.

Dans cet article, nous ferons d'abord une présentation générale d'un projet de recherche qui a examiné la participation même des familles immigrées aux activités des organismes communautaires famille (OCF) et le cadre créé pour les accueillir. Après une courte description de la méthodologie employée, nous verrons certains des résultats. Nous terminerons par un survol des facteurs de distance et de rapprochement entre familles immigrées et familles québécoises de souche<sup>1</sup>. En conclusion, nous reprendrons quelques-unes des questions ou des pistes de recherche que nous suggèrent les résultats de ces travaux.

## Méthodologie

Avant de commencer, il y aurait peut-être lieu de définir ce que sont les organismes communautaires Famille. Les OCF s'identifient comme milieux de vie et de participation pour l'ensemble des membres de la famille. Le soutien au rôle parental et l'enrichissement de la relation parent-enfant sont au cœur de leur mission. Ils sont orientés vers l'ensemble des familles à l'ensemble des cycles de vie. Par ailleurs, ils participent à certains programmes ciblant les familles vulnérables.

La recherche dont il est ici question a été réalisée par une collaboration entre la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) et le Conseil de la famille et de l'enfance<sup>2</sup>. La recherche a été réalisée entre mai 2005 et décembre 2006. Les membres du Conseil de la famille et de l'enfance avaient souhaité que la question soit abordée sous l'angle de la participation des familles immigrées plutôt que sous celui de leur intégration. Cette perspective est d'emblée celle des participants aux activités des OCF.

D'abord, un premier volet a permis de réaliser un sondage auprès des 200 organismes membres de la FQOCF au moyen d'un questionnaire auto-administré. Le taux de réponse a été de 46,5 % ce qui est assez élevé pour que les résultats puissent être considérés comme représentatifs étant donnée la taille de l'échantillon. Le but de ce sondage était de prendre la mesure de la participation des familles immigrées aux activités des OCF, un champ jamais étudié auparavant.

Cette activité nous aura permis d'obtenir une première série d'informations sur les paramètres de cette participa-

tion et du climat qui l'entoure. Le deuxième volet, quant à lui, comportait cinq études de cas, réalisées dans des OCF qui avaient répondu au sondage et avaient manifesté leur disponibilité à poursuivre la collaboration. Ce choix reflétait aussi les variations des taux de participation des familles immigrées révélées par le sondage.

Dans chaque OCF, des entrevues d'environ une heure ont été effectuées avec une ou des responsables de l'organisme, un ou des parents québécois de souche ainsi qu'un ou des parents immigrés, afin de cerner les dynamiques de cette participation. Le choix des personnes interviewées était laissé aux responsables des organismes.

Les OCF sont des milieux très majoritairement féminins. Toutes les personnes interviewées étant des femmes, la recherche révèle donc une perspective essentiellement féminine. Par ailleurs, nous avons constaté une forte représentation de femmes en provenance du Maghreb dans le choix des mères immigrées. Le fait qu'elles maîtrisent mieux le français n'est qu'une des hypothèses qui expliquent ce biais.

## Résultats

Un des premiers constats que nous avons pu faire est que les familles immigrantes sont présentes dans les OCF dans presque toutes les régions du Québec. Cette présence reflète assez justement la dispersion des personnes immigrées sur le territoire et pas seulement à Montréal.

Toutes les mères immigrées rencontrées ont souligné l'importance de la volonté affirmée d'ouverture des organismes dans leur décision de participer aux activités des OCF ce qui dénote une convergence importante entre l'approche Famille caractéristique des OCF et les valeurs de ces mères venues d'ailleurs. Ces familles semblent venir aux OCF par les mêmes canaux que l'ensemble des participants.

Leur participation est aussi due au fait que les familles immigrées sont considérées comme vulnérables dans divers programmes des CSSS, dont la périnatalité. À ce titre, elles sont invitées à participer aux activités d'OCF financées par les services sociaux et de santé. Le pourcentage est cependant difficile à évaluer. À ce sujet, toutes les responsables des organismes rencontrées ont tenu à souligner que le ciblage

1. Selon Statistique Canada, 80 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus en 2002 avaient leurs racines au Canada depuis au moins trois générations. La troisième génération ou plus était principalement composée de personnes d'ascendance française. – Statistique Canada (2003) *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*, [www.statcan.gc.ca/pub/89-593-x/89-593-x2003001-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/89-593-x/89-593-x2003001-fra.pdf), consulté le 28 février 2010.
2. Au Québec, les organismes communautaires de soutien à la famille (connus ailleurs au pays comme des « programmes ou centres de ressources pour la famille ») s'appellent des « organismes communautaires Famille ». Leur association provinciale s'appelle la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF). Le projet qui fait l'objet de cet article a été mené par une collaboration entre la FQOCF et le Conseil de la famille et de l'enfance. Ce dernier est un organisme gouvernemental qui a pour mandat d'aviser le gouvernement du Québec sur les orientations de la politique familiale et sur les autres actions touchant la vie des familles. Il réalise divers partenariats avec différents milieux, dont les milieux communautaires.

des clientèles entre en contradiction avec l'approche privilégiée par les OCF, qui se veulent des milieux ouverts à toutes les familles.

Les mères plus récemment immigrées (quelques mois à quelques années) sont unanimes à dire que les cafés-rencontres thématiques ou informels

leur permettent de mieux connaître la société québécoise (fonctionnement du système financier, du système de santé, des écoles, des normes sociales, etc.), et aussi leur quartier (où trouver des aubaines, des ressources etc.). À notre surprise, l'étude a révélé que les mères immigrées utilisent les haltes-garderies comme outil important de francisation de leurs enfants, y compris lorsque elles-mêmes maîtrisent le français<sup>3</sup>.

Les parents immigrés qui choisissent de participer aux activités de soutien au rôle parental demeurent une minorité. C'est souvent un lieu de confrontation des valeurs. Plusieurs mères immigrées éprouvent des réticences par rapport à la façon dont les rapports d'autorité s'exercent à la maison et à l'école. Certaines peuvent rejeter certains comportements socialement encouragés ou permis. Dans au moins deux organismes, elles ont parlé de leurs craintes face à la Charte des droits et à la protection de la jeunesse.

La gestion de la diversité pose dans les OCF des défis comparables aux situations dans d'autres milieux. Les attitudes pourraient se résumer de la manière suivante: « oui à la diversité mais pas la diversité à tout prix ». Sauf dans un des organismes où il existe un cadre de référence (valeurs) clairement énoncé, les situations ailleurs étaient gérées davantage au cas par cas. L'étude a permis d'obtenir quelques informations sur le cadre créé par les responsables des OCF pour accueillir cette diversité. Il faut toutefois faire montre de prudence, compte tenu de l'échantillon limité.

Deux des cinq OCF employaient des personnes immigrées ou immigrées de seconde génération dont une directrice ou des animatrices de haltes-garderies. Les avis sur l'incidence de leur présence sur la participation de familles immigrantes étaient partagés. La majorité des organismes rencontrés essaient de s'assurer que leur diversité se reflète aussi dans la composi-

**Les mères plus récemment immigrées (quelques mois à quelques années) sont unanimes à dire que les cafés-rencontres thématiques ou informels leur permettent de mieux connaître la société québécoise ... et aussi leur quartier ....**

tion de leur Conseil d'administration. Ils incitent les mères immigrées à se présenter, au même titre que les autres parents.

La question de la langue d'usage durant les activités représente parfois un enjeu. La situation était gérée différemment d'un endroit à l'autre. Un des organ-

ismes s'est doté d'une politique claire, et exige que tous les échanges se déroulent systématiquement en français. Dans un autre, où les responsables citent le besoin de mères immigrées isolées de pouvoir socialiser dans leur langue maternelle, la règle du français langue d'usage est assouplie pendant les repas, mais ce choix crée des tensions avec les autres participantes.

Au chapitre des liens des OCF avec les organismes communautaires qui répondent aux besoins des personnes réfugiées et immigrantes (OCI) une minorité de répondants, surtout à Montréal, ont indiqué travailler avec un OCI sur une base régulière. Ils le font surtout dans le cas de services de référence ou de projets ponctuels. Des responsables d'organismes ont mentionné diverses situations dont l'absence d'organismes dans leur quartier où l'immigration est récente, l'absence d'intérêt pour la problématique ou encore l'absence d'une approche « famille » aux tables de concertation sectorielles pour expliquer leur peu de liens. La conclusion qui ressort est que la collaboration est possible, mais qu'elle dépend de la volonté des acteurs concernés.

## **Ce qui sépare, ce qui rapproche**

Les études de cas voulaient mieux comprendre ce qui sépare et ce qui rapproche les familles immigrées et les familles québécoises de souche au sein des OCF. Au chapitre du climat qui entoure la participation des familles immigrées, le tableau est largement positif, mais réaliste quant aux difficultés rencontrées.

Les organismes rencontrés sont tous situés dans des milieux pauvres ou modestes sauf un. Dans deux des organismes, le profil des participants, toutes origines confondues est homogène. Dans deux autres, les mères immigrées rencontrées détenaient

3. Une « halte-garderie » fait partie des services dans de nombreux OCF au Québec. Il s'agit d'un service de garde utilisé par un parent à l'occasion pour de courtes périodes de temps et normalement offert dans les mêmes locaux que les cafés-rencontres.

un diplôme d'études supérieures ou occupaient un poste professionnel dans leur pays d'origine, tandis que les mères québécoises de souche étaient beaucoup moins scolarisées et, lorsqu'elles travaillaient, occupaient des emplois non-spécialisés. Les entrevues ont fait ressortir l'existence d'un sentiment d'injustice chez ces dernières face à des parents plus instruits et peut-être plus mobiles et mieux outillés malgré les difficultés liées à leur immigration récente.

Par ailleurs, il est fréquent que ce soit au sein d'un OCF qu'une mère immigrée sinon parle, du moins ait un échange qui dépasse la simple salutation avec une mère québécoise de souche pour la première fois. La réciproque est aussi vraie. Certaines mères québécoises de souche ont pu ainsi dépasser des préjugés et des stéréotypes, mais ce n'est pas toujours le cas. Si les activités culinaires sont souvent un facteur de rapprochement, certaines mères immigrées ont dit éviter de s'inscrire à des activités en lien avec les repas et il arrive aussi que le jambon (à Pâques, à la cabane à sucre) sépare... .

Malgré les limites de l'échantillon, la recherche a fait ressortir tout un éventail de situations relatives aux relations hommes-femmes, dont certaines très dures (cas de violence conjugale impliquant tantôt des mères immigrées, tantôt des mères québécoises), qui exigent beaucoup de compétence et de doigté de la part des animatrices. Le portrait qui émerge des échanges sur les droits des femmes et leur égalité avec les hommes suggère qu'ils sont d'abord l'occasion de découvertes mutuelles et d'apprentissages.

De toutes les questions potentiellement difficiles, celle du voile demeure sans contredit la plus délicate. Sujet carrément tabou dans un organisme, son port par des mères immigrées a suscité de la curiosité, des réticences et un certain malaise dans au moins deux autres OCF. (Il faut noter que la forte représentation de femmes en provenance du Maghreb parmi les mères interviewées a sans doute contribué à l'importance prise dans les discussions par la question du port du voile.)

Les valeurs qui fondent l'activité des organismes communautaires autonomes peuvent être considérées comme propices à l'établissement d'un climat de rapprochement. Par exemple, toutes les participantes ont été unanimes à dire que le climat d'ouverture qui caractérise les OCF permet

le plus souvent que les différences de vue soient simplement énoncées, quitte à ce que chacun reste sur ses positions. Personne ne nie l'existence de tensions occasionnelles. Plusieurs personnes interviewées ont fait état de relations interculturelles conflictuelles ou difficiles vécues dans le monde extérieur et souligné la différence entre ces situations et le climat de respect qui prévaut au sein des OCF.

L'expérience parentale elle-même contribue largement à faire passer les différences à l'arrière-plan, qu'elles soient socio-économiques ou liées à l'origine des participants. C'est le constat le plus fort qui émerge de la recherche. Les mères, peu importe leur lieu de naissance, ont exprimé avec force leur besoin de briser leur isolement, plus lourd encore dans le cas des mères immigrées par l'absence de leur famille immédiate.

Toutes les mères, peu importe leur origine, veulent partager des situations de vie, leurs découvertes et leurs trucs. Elles réalisent les similitudes de leurs situations en même temps qu'elles apprivoisent leurs différences. L'OCF est aussi un endroit où certaines mères venues d'ailleurs vont se familiariser avec certains aspects de la culture d'ici.

Quant au prolongement des relations établies entre les mères québécoises de souche et les mères immigrées au sein des OCF à l'extérieur, ces situations faisaient figure d'exception au sein de l'échantillon. Les mères québécoises disent rester sur leur quant à soi, tandis que les mères immigrées, perplexes devant des manifestations à la fois de sympathie et de distance et des codes sociaux qu'elles ne maîtrisent pas,

aimeraient nouer des liens. Sans surprise, les participantes soulignent toutefois que ces situations ne concernent pas les enfants, qui socialisent spontanément, à l'OCF comme à la maternelle ou à l'école.

## Conclusion

À la connaissance du Conseil de la famille et de l'enfance, c'était la première fois qu'une étude se penchait sur la participation des familles immigrées aux activités des OCF. Cette absence de précédent, ajoutée à la taille réduite de l'échantillon du deuxième volet du projet, oblige à la plus grande prudence.

Plusieurs [mères] ont fait état de relations interculturelles conflictuelles ou difficiles vécues dans le monde extérieur et souligné la différence entre ces situations et le climat de respect qui prévaut au sein des OCF.

Le travail constitue une composante essentielle de la participation des immigrés à la vie dans leur pays d'adoption. Les femmes immigrées sont de plus en plus nombreuses à se frayer un chemin sur le marché de l'emploi, parfois même avant leur mari, mais encore moins de la moitié d'entre elles travaillent. Les OCF, en plus de faciliter le partage autour du thème de la parentalité, constituent des lieux uniques et précieux de socialisation et d'apprentissage du fonctionnement de la société québécoise pour plusieurs mères immigrées. Ils contribuent à réduire les embûches à leur pleine participation à la vie dans leur pays d'adoption, particulièrement pour tout ce qui touche à leurs enfants.

Le rôle joué par les haltes-garderies dans la francisation des enfants de parents immigrés gagnerait à être mieux compris et la capacité des animatrices à répondre à ces attentes sans compromettre l'ensemble de leurs activités devrait être analysée.

La question de la pertinence de meilleurs arrimages dans ce domaine avec d'autres intervenants du monde de la petite enfance et de l'éducation pourrait aussi être posée. Par ailleurs, les OCF, dont la précarité financière a été bien documentée, ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour répondre aux situations et aux besoins particuliers liés à la présence chez eux de familles immigrées.

Le Conseil de la famille et de l'enfance considère que la participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille est un processus à suivre, qui gagnerait d'abord à être mieux compris.

Marie Rhéaume a été nommée en 2008 au poste de la directrice générale du Conseil de la famille et de l'enfance, un organisme gouvernemental qui avise le gouvernement du Québec sur les orientations de la politique familiale. Au moment où le projet décrit dans cet article a été mené, elle était directrice générale de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. Une version antérieure de cet article a été présentée dans le cadre du séminaire « Familles immigrantes et intervention : les valeurs en jeu », tenu à Montréal le 30 mai 2008. Le séminaire était organisé par le partenariat de recherche sociale, Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles (<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>).